

SCOT
SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE

PAYS DE LA
PROVENCE
VERTE



Syndicat Mixte

BARJOLS
SEMINAIRE SCOT- 05.05.11

■ Objectifs de la journée

- 1. Entendre ce que les décideurs des grands territoires voisins pensent de la Provence Verte et ce qu'ils perçoivent des interactions entre nos territoires.**
- 2. Comprendre l'état d'avancement des travaux d'élaboration du SCoT**
- 3. Identifier les incohérences possibles entre projets de développement :**
 - trouver des solutions pour allier obligations d'un SCoT Grenelle et les projets d'aménagement**



Portrait de la Provence Verte et de ses évolutions

09h45 - Les grandes lignes du projet de territoire - M. LATZ

10h00 - Croissance démographique – M. JUILLET

- Scénario d'une croissance maîtrisée - Répartition spatiale de la croissance

Echanges



- Le capital naturel et agricole de la Provence Verte : un atout pour une « économie verte »

10h30 - Environnement - A FROMION/E LASSEE/ EVEN/BIOTOPE

- Approche synthétique de l'état initial de l'environnement
- Evaluation environnementales du PADD sur l'Environnement
- Synthèse de l'analyse de la trame verte et bleue

Echanges

Energie - A FROMION / E LASSE / EXPLICIT

- Présentation du Profil Climat - Identification des enjeux Energie/climat
- Proposition de premiers scénarios d'objectifs

Echanges

Agriculture - JP MORIN / E LASSEE/ BLEZAT CONSULTING

- Eléments du projet agricole et du principe de compensation

Echanges

12h 00 - Que pourrait être une économie Verte ? – Code INNO TSD

Echanges

Matinée



Quelques conseil pour élaborer son SCoT



Projets voisins et réflexions à partager

Echanges



Croissance démographique et habitat : quel mode de développement ?

Echanges

Habitat - S BALDECCHI/ M JUILLET

- Les besoins en logements - Typologie
- Ressource foncière – formes urbaines

Echanges



Un équilibre commercial à trouver

Urbanisme commercial - M. RINAUDO/ F BLANC/ CERCIA

- Contexte juridique
- Les projets de Zones d'Aménagement COMmercial (ZACOM)

Echanges

Stratégie économique - M. RINAUDO/ R MICHEL/CODE/INNO-TSD

- Présentation des objectifs de l'étude

Synthèse cartographique des projets de développements - AUDAT

- Cohérence des enjeux de développement et de mise en valeur des potentiels naturels et agricoles
- Mise en évidence des arbitrages à venir

Echanges

Après - midi

SCOOT

SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE



Croissance DEMOGRAPHIQUE - Choix
Bureau du 17 mars 2011

SCoT et Démographie - dispositions législatives

Pourquoi établir une prévision démographique ?

- Pour justifier les choix retenus pour établir le PADD (*L122-1 à 3*)
- Pour définir les objectifs et les principes de mixité sociale le DOO précise :
 - L122-1-5* : les secteurs d'urbanisation prioritaires
 - L 122-1-7-1°*- Les objectifs d'offre de nouveaux logements répartis le cas échéant par EPCI ou par communes
 - L 122-1-7-2°*- Les objectifs de la politique d'amélioration et de la réhabilitation du parc de logements existant public ou privé par EPCI et/ou par commune
- Pour assurer une cohérence avec les autres composantes de l'aménagement :
 - L 122-1-9* : les besoins en équipement commercial et artisanales,...
 - L 122-1-8* : les grands projets d'équipements et de desserte en TC
 - Limiter la production de CO2 et besoins énergétiques...
 - Calibrer les besoins en ressources foncières ...

Choix d'un scénario démographique

	Population totale 2007	Population 2020					
		Scénario 1 - Fil de l'eau maintien croissance 1999/2007		Scénario 2 Croissance diminuée par 1,5		Scénario 3 Croissance diminuée par 2	
		Pop des Ménages	Pop Totale	Pop des Ménages	Pop Totale	Pop des Ménages	Pop Totale
Provence Verte	96 120	130 283	133 042	116 956	119 432	110 900	113 140
		x 2.5		x 1.67		x 1.25	

⇒ **Le scénario 3 est retenu**

Bureau 17.03.11 validé par la commission habitat du 20.04.11

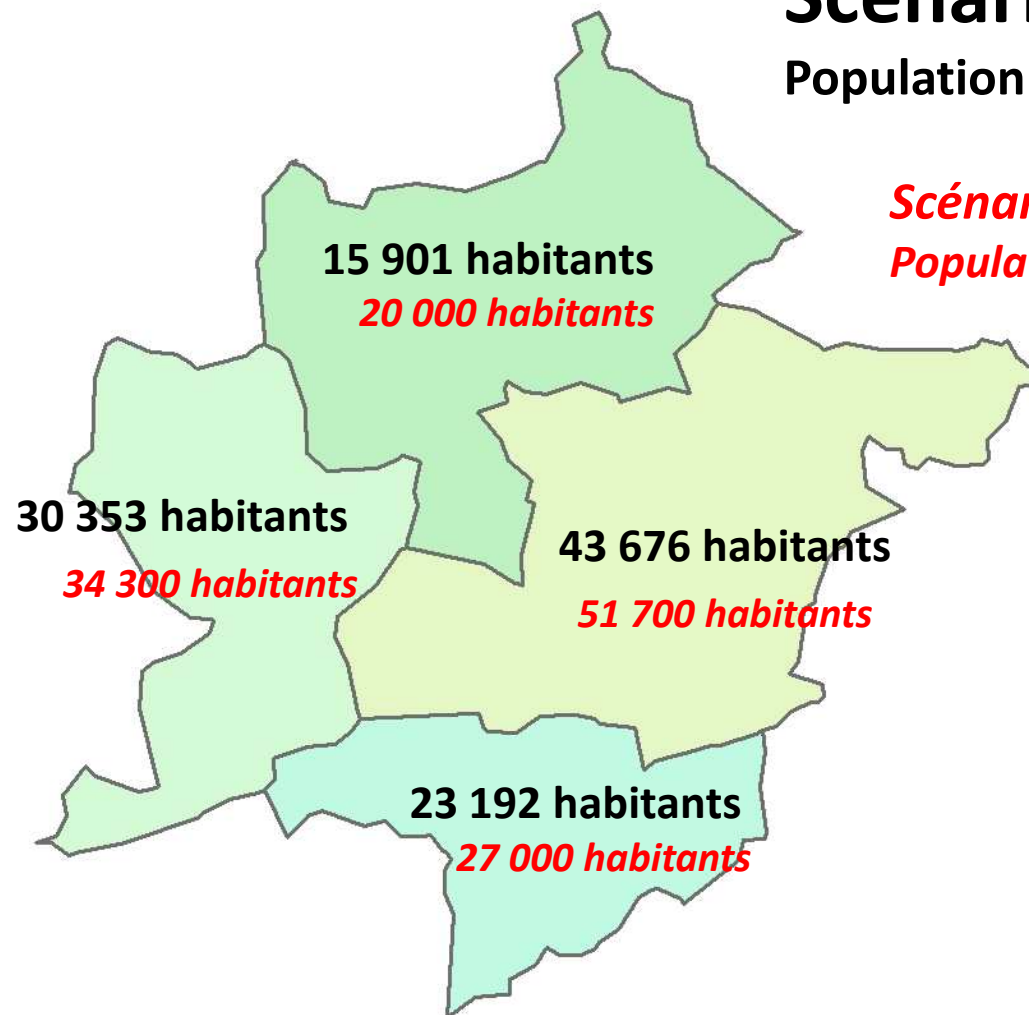
La prévision démographique 2020

Scénario 3

Population totale : 113 140 habitants

Scénario 1 (fil de l'eau)

Population totale : 133 000 habitants



La prévision démographique 2020

Population des ménages (Scénario 3)

	Population des ménages 2007	Taux de croissance diminué par 2	Population ménages en 2020 Scénario 3 *	Augmentation de la population des ménages 2007 /2020
Comté de Provence	35 879	1,33	42 600	+ 6 721
Sainte Baume Mont Aurélien	26 149	0,95	29 600	+ 3 451
Provence d'Argens en Verdon	12 491	1,81	15 800	+ 3 309
Val d'Issole	19 608	1,19	22 900	+ 3 292
Provence Verte	94 127	1,25	110 900	+ 16 773

Augmentation moyenne annuelle de la population des ménages (scénario 3) : 1 290 habitants

* Population des ménages estimée à partir de la variation des taux de croissance de chaque intercommunalité

Conséquences prévisionnelles de ce choix

C'est une volonté de recentrer le développement sur les besoins de la population locale.

Conséquences ?

Une Accentuation de la tendance au vieillissement de la population !

Avec une attractivité constante du territoire il y a un **risque d'augmentation des prix en défaveur de la population locale** dont les niveaux de revenus sont moindres que les entrants

- d'où besoin de politiques publiques volontaristes et interventionnistes

Effet de la baisse de la taille des ménages sur les besoins en logements :

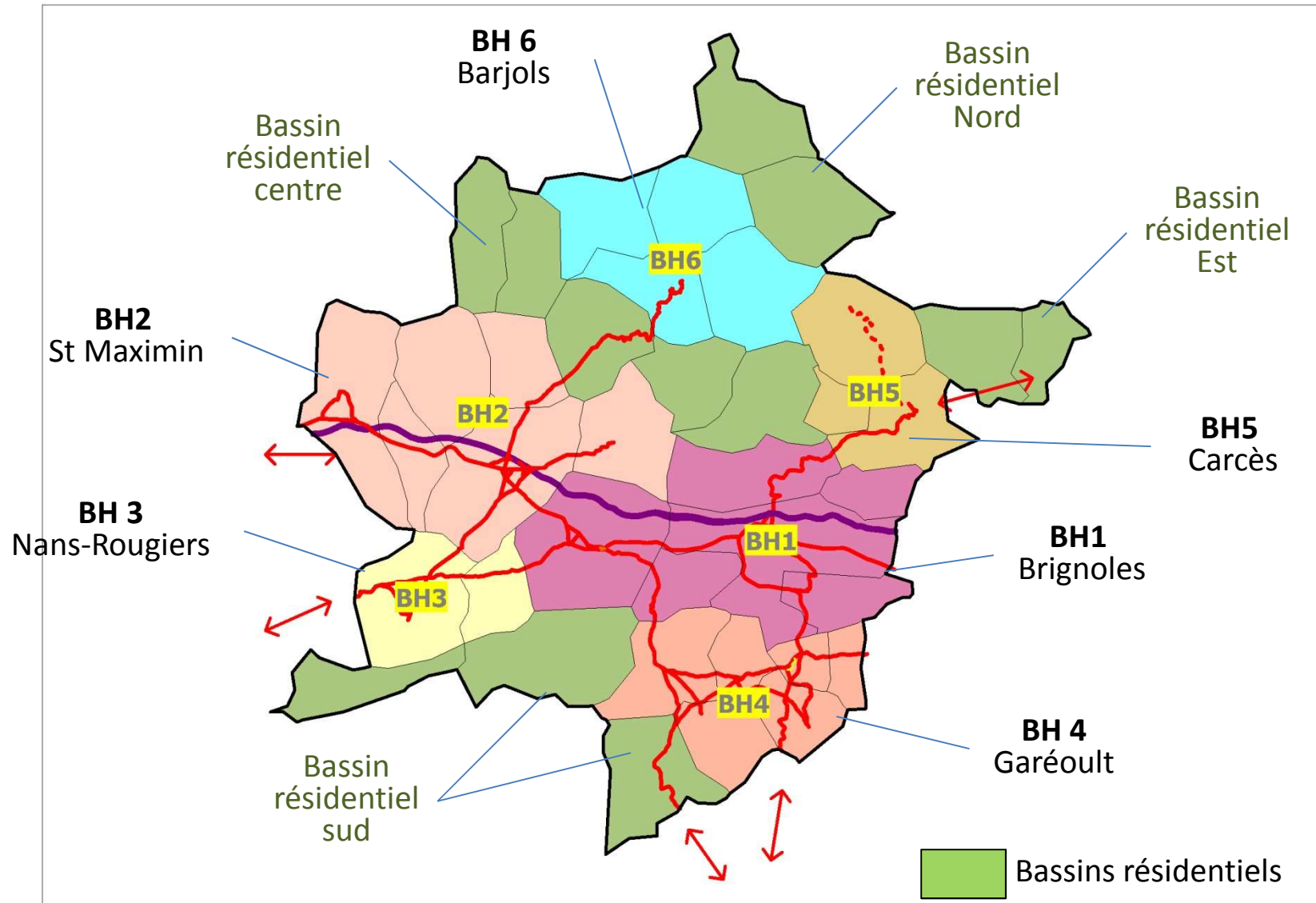
- pas de baisse du nombre de logements à produire
- plus de besoins en petits logements,
- plus de besoins en logements locatifs sociaux et encadrés, en accession sociale

Effets sur les orientations du SCoT :

- fixer des objectifs pour limiter l'étalement urbain et donc la consommation du foncier
- aller vers une densité plus importante pour les nouveaux programmes de logements

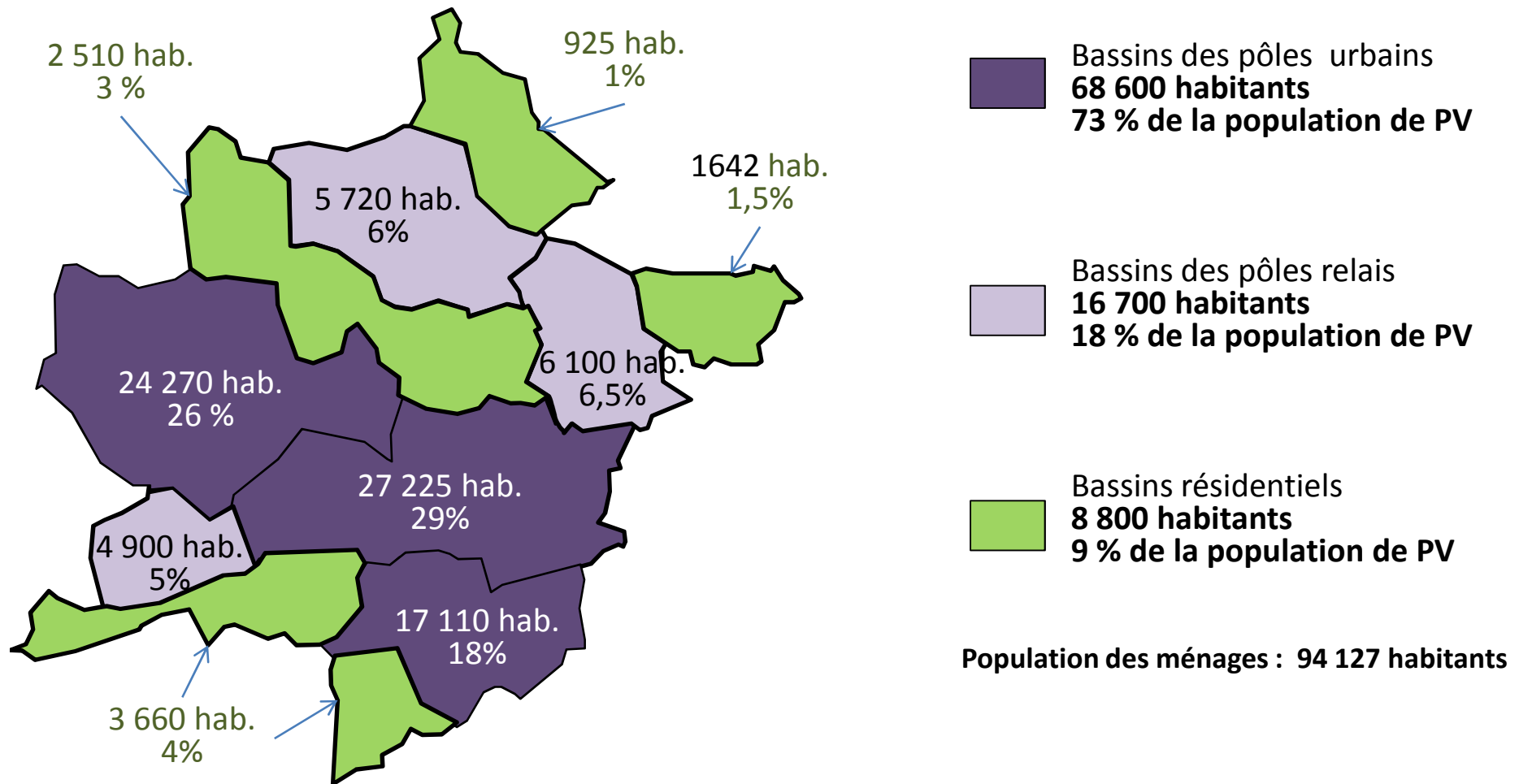
Besoins de retravailler sur la cohérence du SCoT avec les objectifs déjà fixés dans les PLU ?¹¹

Les Bassins d'habitat



La répartition spatiale des ménages par bassins d'habitat

EN 2007



La répartition spatiale de la croissance

L'un des objectifs du SCoT est d'orienter la répartition spatiale de la croissance démographique.

En 2020,

⇒ **Veut-on conserver le même équilibre entre les catégories de bassins d'habitat qu'en 2007 ?**

- **72,9 % pour les 3 pôles urbains**
- **17,7%% pour les 3 pôles relais**
- **9,3 % pour les bassins résidentiels ruraux**

⇒ **Veut-on renforcer le poids des bassins d'habitat des 3 pôles urbains de Saint Maximin, Brignoles et Garéoult ?**

C'est ce choix qui est proposé, dans des proportions très mesurées.

La répartition spatiale des ménages par bassins d'habitat

EN 2020

avec ré-équilibrage au profit des pôles urbains

